

Jeu des 7 différences

L'équipe de la rédaction du bulletin vous propose de retrouver les sept différences entre ces deux photos et les deux invités de Noël. Photo de la boulangerie avec l'aimable concours de Nathalie et Lionel Brûlard.



Réponse : lampadaire, rideau fenêtre 1^{er}, gouttière, vitre porte à droite, plaque numéro, accessoire fenêtre, écriture fatigage, signature meuble gaz. Les invités : le Père Noël sous le volet, et Olaf sur port de fleur.



Concours photos

Lors du bulletin de décembre 2014, nous avons lancé un concours dessin à destination des enfants. Le thème était « Comment voyez-vous Saint-Malon dans l'avenir ».

Dans le dernier bulletin (juin 2015), nous vous avons proposé de choisir le nom de la mascotte de Saint-Malon (plus d'infos page 24).

Cette fois-ci, nous souhaitons vous proposer un concours photos ; inutile d'être photographe professionnel. C'est bien votre œil malonnais qui nous intéresse.

Pour cela, chaque famille désirant participer peut envoyer 5 photos (maxi) par mail à la mairie (www.saintmalonsurmel.fr) ou par courrier (format A4 maxi). Vous avez des difficultés avec l'informatique, nous pourrions venir récupérer les photos chez vous via une clé USB (date limite de réception des fichiers le 20 mai 2016).

Ce concours a pour but de mettre en valeur Saint-Malon sous toutes ses formes. Aussi, n'hésitez pas à prendre en photo :

- des paysages naturels ou des animaux
- un patrimoine de la commune ou un détail architectural
- un portrait (seul ou de groupe)
- des détails de la vie quotidienne
- ...

Bref, tout ce qui vous touche. Soyez le plus imaginaire possible. Seul impératif : la photo doit avoir été prise sur notre commune. **Le résultat du concours sera visible dans le prochain bulletin.**

Si les réponses sont nombreuses, nous pourrions envisager une exposition de toutes les photos. Alors, soyez nombreux à participer !